

2023, UN BON MILLÉSIME POUR LES PORTS DE BOULOGNE-SUR-MER ET DE CALAIS

Le Port Boulogne Calais démontre à nouveau sa robustesse tant au niveau de la pêche que du trafic Transmanche. Les deux ports affichent des résultats solides pour l'année 2023.

■ A BOULOGNE-SUR-MER, LE PORT DE PECHE CONFIRME SA BONNE SANTE

Après une très bonne année 2022, le port de pêche de Boulogne-sur-Mer confirme sa vigueur en 2023. Avec **89,1 M€** en valeur (+ 2%), il atteint même, pour la deuxième année consécutive, son plus haut niveau depuis 20 ans.

Les volumes de poissons sont en **hausse de 8 %** par rapport à 2022 et repassent le seuil symbolique des **30 000 tonnes** (30 437 t) revenant à leur niveau d'avant la mise en œuvre du Brexit.

La baisse de capture de certaines espèces telles que la sole, le maquereau ou encore le merlan est compensée par des volumes toujours plus importants de céphalopodes (encornet et seiche), de rougets barbets ou encore de coquilles Saint Jacques dont les stocks sont en excellent état.

Le port de Boulogne-sur-Mer reste leader au classement des ports de pêche français en termes de tonnage et de valeur.

Un plan de sortie de flotte aux conséquences limitées pour la pêche boulonnaise

Malgré les craintes légitimes de la filière pêche à la mise en œuvre du Brexit eu égard à la proximité du port Boulonnais avec les côtes Britanniques, le Plan d'Accompagnement Individuel (PAI) n'aura eu finalement qu'un impact limité sur la capacité de pêche boulonnaise. Bien que regrettable, ce sont au total six unités spécialisées dans la petite pêche et un seul chalutier qui auront bénéficié de ce plan de sortie représentant moins de 5% des apports.

■ TRANSMANCHE : AU PORT DE CALAIS, TOUS LES VOYANTS SONT AU VERT

Le trafic tourisme de retour

2023 aura été la première année pleine en termes de trafic de tourisme depuis la crise sanitaire et la levée complète de restrictions de circulation en mars 2022. La reprise partielle initiée en 2022 s'est confirmée en 2023 ; le port de Calais a accueilli **7 263 513 passagers** et **près de 1,3 million de véhicules de tourisme** représentant respectivement une hausse de **+ 41 % et + 33 %** par rapport à 2022.

Cette hausse à deux chiffres est portée par une excellente saison estivale qui a permis de renouer quasiment avec les chiffres de fréquentation d'avant crise sanitaire soit un peu plus de **2 millions de voyageurs** et près de **450 000 véhicules** sur les seuls mois de juillet et août.

Satisfaction également du côté du trafic des autocars qui a confirmé là-aussi la reprise amorcée en 2022. Le nombre de ces véhicules transitant par le port a repassé la barre des **60 000 unités** (60 037) soit une **hausse de 85 %**. Avec près de **70% de parts de marché** sur ce segment, le port de Calais est plébiscité par les opérateurs de voyages de groupe.



Côté fret, le port de Calais plus que jamais incontournable

- Le trafic fret retrouve sa vigueur d'avant Brexit

Alors que le détroit a connu une légère contraction du marché du fret de 2% en 2023, le port de Calais réalise une belle performance avec une **progression de + 10 %** de son trafic. Avec **1 809 813 d'unités fret** (poids-lourds et remorques non-accompagnées), il retrouve son niveau d'avant Brexit et franchit le **cap des 50% de parts de marché**.

La capacité de cale, la flexibilité, la fluidité optimisée avec le nouveau terminal et la dématérialisation du passage de la frontière pour les marchandises renforcent la position du port de Calais comme point de passage privilégié pour les professionnels du transport.

- Pour le trafic non-accompagné, une année en deçà des objectifs

Après plusieurs années de forte croissance, le fret non-accompagné marque le pas en 2023. En retrait de 12 % avec 55 010 unités, ce trafic a peiné notamment au dernier trimestre essentiellement en raison d'une disponibilité provisoire sur le marché de chauffeurs de poids-lourds en provenance de l'Europe de l'est qui a incité les transporteurs à se tourner vers le mode accompagné.

Par ailleurs, le service Ro-ro opéré par DFDS à destination de Sheerness puis réorienté, à l'été, vers Tilbury n'a pas tenu ses promesses ; cette nouvelle destination a demandé aux transporteurs un temps d'adaptation pour réorganiser leur logistique. DFDS a finalement mis un terme à ce service en fin d'année.

- Le service des autoroutes ferroviaires stable dans un contexte national très pénalisant

Alors que le transport combiné au niveau national connaît une forte baisse de son activité à hauteur de 20 %, les services d'autoroutes ferroviaires qui desservent le port de Calais **résistent bien et progressent** même très légèrement de 1% (**41 641 unités**). Une véritable performance pour l'opérateur VIIA dans une conjoncture nationale très défavorable.

■ TERMINAUX DE COMMERCE : TRAFIC STABLE POUR LES VRACS ET RETOUR DES VEHICULES NEUFS

Globalement, l'activité des terminaux de commerce de Calais et de Boulogne-sur-Mer reste **stable** en 2023 et totalise un tonnage de **1 899 633 tonnes** en 2023 contre 1 917 435 en 2022.

Le terminal de Boulogne a traité **642 501 tonnes** (-2%) répartis à l'export pour 486 042 tonnes à l'export et 156 460 tonnes à l'import.

Les principales matières manutentionnées destinées à l'export restent la pierre à chaux et la chaux vive principalement à destination de la Suède. A l'import, le vrac concerne principalement les matériaux bruts (sable naturel pour 102 000 t et sel de déneigement pour 24 000 t). Il est à noter également l'émergence d'un trafic de pellets (21 000 tonnes).

Au terminal de Calais, l'activité de vrac reste également stable avec **590 876 tonnes** (-2%). La quasi-totalité du tonnage de vrac est destiné à l'export et se compose de pierre à chaux et de cailloux vers les pays nordique (Suède et Danemark) et de sable et d'agrégats à destination du Royaume-Uni.

Pour 2023, le tonnage ferroviaire se monte à **666 256 tonnes**.



Le retour des « voitures neuves » à Calais

L'année 2023 a été synonyme pour le port de Calais du retour, à l'été, du trafic de véhicules neufs à l'arrêt depuis 2015.

Le Groupe Charles André, le spécialiste français de la logistique automobile, a choisi Calais pour son **savoir-faire** et la **qualité de ses installations** Ro-ro et ferroviaires mais également pour son positionnement géographique privilégié à la fois à proximité du Royaume-Uni et des unités de production automobile des Hauts-de-France.

Pour ces six premiers mois d'activité, **10 400 véhicules** neufs ont transité par le port. Pour 2024, le trafic prévu est de **plus de 30 000 unités**.

■ CONSTRUCTION NAVALE : REMISE EN SERVICE DE LA FORME DE RADOUB A CALAIS

Alors que la forme de Radoub du port de Calais n'avait pas connu d'activité depuis plusieurs décennies, elle a accueilli **deux navires** en quelques mois.

La société **SOCARENAM**, fleuron français de la construction navale basée à Boulogne-sur-Mer, s'est vu confier la construction de six patrouilleurs Outre-Mer par la Marine Nationale. Le second navire sorti du chantier naval a été mis en cale sèche à Calais pour des travaux de finition.

Par ailleurs, en parallèle d'un plan de charge soutenu dans les ateliers de Boulogne-sur-Mer, la société est en train de construire à Calais le **premier exemplaire** des patrouilleurs destinés à la Gendarmerie Maritime.

■ VERDISSEMENT DU CORRIDOR : VERS LA NEUTRALITE CARBONNE D'ICI 2030

Alors que l'Organisation Maritime Internationale (OMI) a annoncé, en juillet dernier, l'objectif de « zéro émission » des navires d'ici 2050, les acteurs du TransManche – opérateurs maritimes et ports - ont **devancé cette intention** et oeuvrent d'ores et déjà à la décarbonation du trafic maritime du détroit.

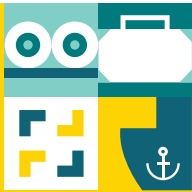
En marge de la COP 26 de Glasgow, certains pays dont la France et le Royaume-Uni se sont engagés, dans la déclaration de Clydebank, à mettre en place des « corridors maritimes verts ».

Signature d'un protocole de coopération avec DFDS

Dès mars dernier, le Port Boulogne Calais a signé avec l'opérateur de ferry DFDS et les ports de Dunkerque et Douvres un protocole de coopération visant à convenir d'un programme de **travail commun** qui permettra la transition vers l'électrique du trafic maritime sur le Détroit.

L'**ambition partagée** est de proposer un corridor maritime vert (zéro émission) **d'ici à 2030**, ce qui passera nécessairement par la conception de navires de nouvelle génération utilisant des technologies de propulsion plus respectueuses de l'environnement et notamment électriques. Le port de Calais travaille avec DFDS et ses partenaires pour préparer l'infrastructure nécessaire à ces futurs navires.

En fin d'année 2023, DFDS a confirmé son souhait de commander des **navires électriques pour la ligne Calais – Douvres**.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'arrivée du premier navire hybride sur le détroit

Anticipant la transition énergétique de l'ensemble des flottes, la compagnie P&O Ferries a mis en service dès le mois de juin dernier le tout premier navire hybride opérant sur la ligne Calais-Douvres. Spécifiquement imaginé et conçu pour servir sur le détroit, le *P&O Pioneer* est le premier navire à être équipé d'une motorisation hybride - diesel électrique - lui permettant d'escaler dans les ports de Calais et de Douvres sans utiliser ses moteurs diesel et sans avoir à manœuvrer dans les bassins grâce à son architecture double-tête. L'ensemble de ces innovations conduit à une **réduction de 40%** de ses émissions de CO2. L'objectif, à terme, est d'effectuer la traversée Calais-Douvres en tout électrique.

Le *P&O Pioneer* sera suivi de son sister ship, le *P&O Liberté* qui a quitté la Chine le 15 janvier dernier, et qui doit arriver au **printemps 2024** sur le Channel.

Pour François Lavallée, Président du Conseil d'Administration : « L'année 2023 a été une année de croissance pour le Port Boulogne Calais. Calais a retrouvé ses volumes de fret d'avant crise et la pêche boulonnaise renouvelle les bons chiffres de 2022. Nous sommes d'ores et déjà tourné vers l'avenir avec des défis majeurs qui nous attendent : l'entrée en vigueur du dispositif EES (Entry & Exit System) au port de Calais, l'accélération du verdissement de nos deux ports et le début de renégociation prochaine des quotas de pêche entre l'UE et le Royaume-Uni ».

Benoît Rochet, Directeur général du Port Boulogne Calais, ajoute : « je ne peux que me réjouir de la résilience dont ont fait preuve les ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Les bons résultats 2023 tant pour le trafic transmanche que pour la pêche nous permettent de nous engager dans cette nouvelle année avec confiance. Les investissements importants déjà consentis et à venir de nos clients dans de nouveaux navires spécifiquement conçus pour servir la ligne Calais-Douvres prouvent toute leur confiance dans notre port. Le retour du trafic de véhicules neufs et la remise en service de la forme de Radoub de Calais montrent l'étendue de nos savoir-faire. Le port de Boulogne-sur-Mer, quant à lui, se porte bien et la zone de Capécure reste très attractive pour les investisseurs. »

Chiffres-clés 2023

Tonnage total : 44 727 254 tonnes

↑ +10%

Activité Ferries / Ro-ro :

- Tonnage : 42 797 184 ↑ +10%
- 1 809 813 unités de fret ↑ +10%
dont 55 010 unités non-accompagnées
- 7 263 513 passagers ↑ +41%
- 1 288 458 véhicules de tourisme* ↑ +33%
dont 60 037 autocars ↑ +85%

Activité autoroutes ferroviaires :

- 41 641 unités (remorques et containers) →

Activité pêche :

- Tonnage : 30 437 ↑ +8%
- Valeur totale : 89,1 M€ ↑ +2%
- Prix moyen au kilo : 2,93 € ↓ -5%

Activité commerce :

- Total tonnage : 1 899 633 t →
- Boulogne : 642 501 t →
- Calais : 1 257 132 t →

* dont automobiles, caravanes, motos, autocars

Contact presse : Isabelle Fauquet • isabelle.fauquet@portboulognecalais.fr
+33 (0)3 21 46 29 10 • +33 (0)7 85 54 04 47

